



# ■ INFO SAINT-BRUNO HIVER 2014

## INDEX

Message du maire .....	3
Conseil municipal .....	4
Administration municipale .....	6
Sécurité civile .....	7
Sécurité routière .....	8
Environnement .....	9
Services aux citoyens	
Matières résiduelles .....	11
<b>Vivre à Saint-Bruno</b>	
Vie familiale .....	12
Vie culturelle .....	14
Vie communautaire.....	16
Activités et loisirs .....	17
<b>Urbanisme</b>	
Animaux de compagnie .....	18
Règlements .....	20
<b>Bâtiments municipaux</b> .....	21
<b>Bottin téléphonique</b> .....	22

PROCHAINE PARUTION : mars 2014

## Vol. 8 n° 1 – Hiver 2014

Le magazine d'information municipale *Info Saint-Bruno* est publié quatre fois par année à l'intention des Montarvillois par la Direction des communications de la Ville. Il est distribué gratuitement dans tous les foyers de Saint-Bruno-de-Montarville.

### Coordination, réalisation et rédaction

Direction des communications

Conception graphique : L'Infographe

Impression : LithoChic

Tirage : 11 500 copies

## Saint-Bruno-de-Montarville en chiffres!

Population <sup>1</sup>	26 429	Âge médian	44,3 ans
Langue maternelle		% de la population	
Français seulement	21 830	âgée de 15 ans et plus	82,5
Anglais seulement	2 410	Superficie du territoire	43,28 km <sup>2</sup>
Anglais et français	305	Nombre de personnes/km <sup>2</sup>	610,7
Autres langues	1 175	<b>La ville... en km!</b>	
Nombre total de familles	7 815	Trottoirs : 56 km   Voies : 372,6 km	
Nombre moyen de personnes par famille	3,0	Conduites d'eau potable : 185,8 km	
Total de logements privés	9 990	Réseau récréatif : 23 km	

Source : Statistique Canada, 2012. Saint-Bruno-de-Montarville, Québec (Code 2458037) et Québec (Code 24) (tableau). Profil du recensement, Recensement de 2011, produit n° 98-316-XWF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa. Diffusé le 24 octobre 2012. <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (site consulté le 15 novembre 2013).

<sup>1</sup> Selon le décret du gouvernement du Québec 2013 : [www.mamrot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites/fiche/municipalite/58037](http://www.mamrot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites/fiche/municipalite/58037) (site consulté le 15 novembre 2013).

### Renseignements :

stbruno.ca  
1585, rue Montarville  
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec) J3V 3T8  
450 653-2443  
information@stbruno.ca  
ISSN 1923-2624 Info Saint-Bruno  
ISSN 0714-3885 Info Saint-Bruno

La publication *Info Saint-Bruno* peut être consultée sur le site de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville.

La reproduction en tout ou en partie est permise avec l'accord de la Direction des communications.

L'usage du masculin a pour but d'alléger le texte.

### Crédits photos :

Ville de Saint-Bruno-de-Montarville, Jean P. Richard et Marie-Josée Bertrand. Page couverture : Shutterstock.

FSC



Prix Action municipale et famille 2008, catégorie 10 000 à 25 000 habitants



5 fleurs, Collectivités en fleurs – édition 2008  
Ville canadienne gagnante, catégorie 20 001 – 55 000 habitants  
Prix critère de la Commission de la capitale nationale pour les arrangements floraux



5 fleurons, Programme de classification horticole du Québec





## Un chaleureux hiver, en famille !

### ■ MESSAGE DU MAIRE

Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,

Permettez-moi de prendre quelques minutes lors de vos préparatifs du temps des fêtes pour vous présenter la nouvelle édition de l'Info Saint-Bruno. Profitez de l'occasion pour vous installer confortablement et découvrez ce que la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville vous offre pour la prochaine saison hivernale!

Cette nouvelle édition regroupe, sous différents thèmes, autant d'informations relatives aux services offerts aux citoyens qu'aux activités et aux événements à ne pas manquer à l'hiver 2014. J'en profite également pour vous présenter, et ce avec beaucoup de fierté, en pages 4 et 5, votre nouveau conseil de ville, élu en novembre dernier.

Leurs responsabilités et les dossiers qu'ils auront à traiter vous seront dévoilés dans les prochaines semaines. Visitez le site Web de la Ville pour vous tenir informés des développements.

Je vous invite également à détacher et à conserver le calendrier des collectes 2014 qui sera pour vous un outil de référence tout au long de l'année. Il vous indique de façon précise les dates à retenir ainsi que les informations relatives à l'écocentre. N'oubliez pas que la collecte des matières recyclables se fera à tous les mardis à compter du 31 décembre!

Enfin, prévoyez du temps pour profiter des nombreuses activités familiales offertes par la Ville : patinage, glissades, Fête du Lac. Ne restez pas à la maison... sortez et bougez! Cette saison hivernale s'annonce très agréable et festive.

Mes meilleurs vœux pour un joyeux temps des fêtes en famille et une très heureuse année 2014!

Martin Murray, maire

Dear Fellow Residents,

Please allow me to take a few minutes during your holiday preparations to present this new edition of Info Saint-Bruno. Why not make yourself comfortable and take a little time to glance through it to find out what the Ville de Saint-Bruno-de-Montarville has to offer this winter season!

This edition of the newsletter brings together, under different themes, lots of information on services for residents and activities and events not to miss in winter 2014. I am also very proud to present your new council elected last November (see pages 4 and 5).

The duties and matters they will handle will be announced over the coming weeks. Visit the town's website to stay abreast of the news.

I also encourage you to detach and save the 2014 waste collection calendar as a useful reference for the whole year. It gives details about collection dates and information on the ecocentre. Don't forget, recycling collection will be every Tuesday starting December 31st!

Last, I hope you plan some time to enjoy the numerous family activities offered by the town: skating, sliding and the Fête du Lac. Why stay inside... when you can get some fresh air and exercise! Indeed, this winter is shaping up to be fun and festive for all.

In closing, I wish everyone a wonderful Christmas holiday with your family and a happy new year 2014!

Martin Murray, Mayor



## ■ CONSEIL MUNICIPAL

**Martin Murray**  
Maire



**Thérèse Hudon**  
Conseillère du district 1



**Michael O'Dowd**  
Conseiller du district 2



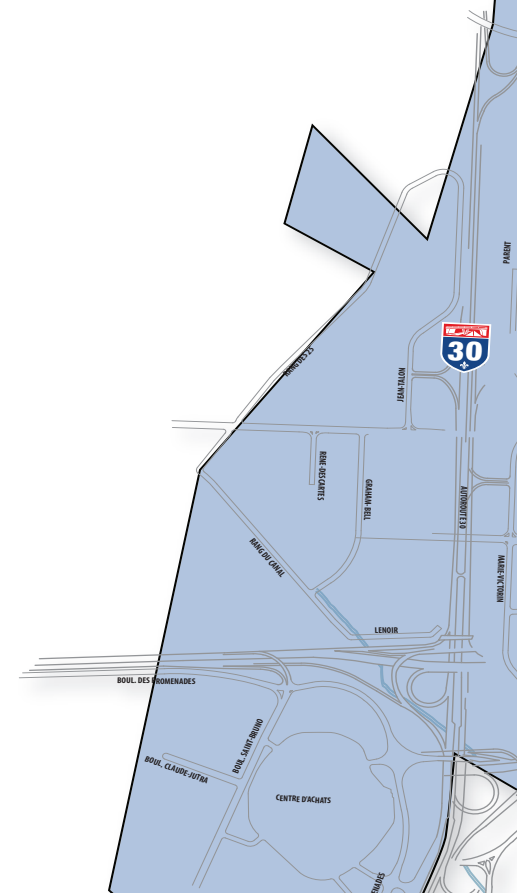
**Isabelle Bérubé**  
Conseillère du district 3

Les élus réunis en conseil représentent la population, prennent les décisions sur les orientations et les priorités de la municipalité et en administrent les affaires. Le conseil municipal est composé de neuf membres, élus le 3 novembre 2013, soit le maire et huit conseillers qui se partagent autant de districts électoraux sur le territoire de Saint-Bruno-de-Montarville. Les élections ont lieu à date fixe et simultanément dans tout le Québec. Les prochaines élections municipales sont prévues le premier dimanche de novembre 2017. Pour communiquer avec le maire et les autres membres du conseil, vous pouvez téléphoner au 450 653-2443 ou leur transmettre un message par courriel à [information@stbruno.ca](mailto:information@stbruno.ca).

## Séances du conseil municipal

Les membres du conseil vous invitent aux séances publiques qui ont habituellement lieu le troisième lundi du mois, à 19 h, à l'hôtel de ville situé au 1585, rue Montarville.

Les dates des séances ordinaires de l'année 2014 seront adoptées par le conseil municipal prochainement. Les procès-verbaux et les captations vidéo des séances publiques peuvent être consultés sur le site Web de la Ville.







## ■ ADMINISTRATION MUNICIPALE

### Agglomération

Fusionnée en 2002 et reconstituée en 2006, la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville demeure toujours liée à l'agglomération de Longueuil pour certaines compétences comme l'évaluation foncière, la cour municipale, le transport collectif, le service des incendies, la sécurité publique et l'alimentation en eau. Par contre, l'assainissement des eaux de Saint-Bruno est sous la responsabilité de la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux usées de Saint-Bruno – Saint-Basile.

Renseignements : [www.longueuil.ca](http://www.longueuil.ca)

### Circonscriptions électorales

#### Circonscription fédérale de Saint-Bruno – Saint-Hubert

Députée : Djaouida Sellah  
5440, chemin de Chambly, bureau 110  
Saint-Hubert (Québec) J3Y 3P1  
450 926-5980  
[djaouida.sellah@parl.gc.ca](mailto:djaouida.sellah@parl.gc.ca)

#### Circonscription provinciale de Montarville

Députée : Nathalie Roy  
1570, rue Ampère, Bureau 500  
Boucherville (Québec) J4B 7L4  
450 641-2748  
[nroy-mota@assnat.qc.ca](mailto:nroy-mota@assnat.qc.ca)

### DIRECTIONS ET DIVISIONS

**Direction générale** : planifie, organise, dirige et contrôle l'ensemble des activités de la municipalité et traduit en actions concrètes les orientations politiques et stratégiques privilégiées par le maire et les conseillers.

**Direction des communications** : assure les communications internes et externes de la Ville. Celle-ci voit à la mise en œuvre de solutions et de stratégies de communication en lien avec les orientations de la Ville pour favoriser une communication efficace avec les employés, les citoyens, les organismes, les gens d'affaires et les médias.

**Direction des ressources humaines** : apporte son expertise dans les activités de recrutement, de rémunération, de formation du personnel et de relations de travail. Elle s'assure de la santé et de la sécurité au travail des employés et du maintien d'un climat de travail positif.

**Direction du greffe et du contentieux** : assiste le conseil, la Direction générale et les autres services dans la réalisation d'activités assujetties aux lois et règlements. Elle est responsable des documents légaux et des archives et elle applique les lois au sein de l'administration municipale. Le greffier agit à titre de président d'élection lors des élections et référendums municipaux.

**Direction des finances, de la trésorerie et des technologies de l'information** : planifie et contrôle toutes les activités financières et administratives de la Ville. Elle exerce un rôle de conseiller stratégique auprès de l'ensemble des directions et des instances décisionnelles de la Ville. Elle gère également les technologies de l'information.

**Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire** : planifie et organise les activités sportives, récréatives et culturelles offertes aux Montarillois. Elle est responsable de l'organisation de tous les événements familiaux de la Ville et s'occupe de la gestion des programmes municipaux reliés à la famille et à la vie communautaire. Elle encadre également toutes les activités du Vieux Presbytère, de la bibliothèque et du Centre Marcel-Dulude.

**Direction du développement urbain** : planifie l'organisation et le développement du territoire par l'application de règlements et la mise en place de politiques et d'orientations en matière d'environnement et d'aménagement. Elle regroupe deux divisions: la Division de l'urbanisme, des permis et de l'inspection, et la Division de l'environnement.

**Direction des travaux publics** : veille à la protection et au bon entretien des biens municipaux, assure les services essentiels à la population, intervient en cas d'urgence et traite toute demande des citoyens, selon ses champs de responsabilités. Elle regroupe cinq divisions : la Division de l'aqueduc et des égouts, la Division des bâtiments et de l'aréna, la Division des parcs et de l'horticulture, la Division des ressources matérielles et la Division de la voirie et de la circulation.

**Direction du génie** : voit au développement de la municipalité au niveau des infrastructures terrestres et souterraines. Elle est également responsable des plans, devis et appels d'offres, de la surveillance des chantiers, de la consolidation et réhabilitation des infrastructures municipales, ainsi que de la construction et la réfection des bâtiments administratifs et communautaires.

# Votre **sécurité** avant **tout**



## ■ SÉCURITÉ CIVILE

### En situation d'urgence – 72 heures vitales

Soyez prêts à assurer votre autonomie et celle de votre famille en cas d'urgence. Les 72 premières heures s'avèrent vitales mais on peut s'y préparer convenablement en prenant quelques mesures simples.



VOTRE FAMILLE  
EST-ELLE PRÊTE?

Pour vous aider dans cette tâche, le guide *En situation d'urgence, savez-vous quoi faire?*, publié par le ministère de la Sécurité publique du Québec, est disponible sur le site [stbruno.ca](http://stbruno.ca), sur celui de la Sécurité publique, au [www.securitepublique.gouv.qc.ca](http://www.securitepublique.gouv.qc.ca), ou à l'hôtel de ville.

#### CHAA-FM : diffuseur officiel

Grâce à une entente signée en 2010, la station CHAA-FM est devenue le diffuseur officiel de la Ville en cas d'urgence, la radio demeurant un médium efficace et accessible en tout temps. Donc, en situation d'urgence, n'hésitez pas à syntoniser FM 103,3.

#### En cas d'urgence, la Ville utilisera les outils de communication suivants pour vous informer rapidement :

- Système automatisé de messagerie (SAM);
- Station radio FM 103,3;
- Site Web de la Ville;
- Panneaux aux entrées de la Ville;
- Programme Secours adapté (ci-contre);
- Affichage dans les édifices municipaux;
- Message enregistré sur la boîte vocale de l'hôtel de ville.

### En cas d'urgence, Saint-Bruno vous appelle

La Ville de Saint-Bruno-de-Montarville a fait l'acquisition d'un système automatisé de messagerie (SAM) afin de joindre les citoyens en cas d'urgence ou lors d'une situation importante – par exemple pour une évacuation, pour signaler un avis d'ébullition ou informer les résidents de la fermeture de certaines rues lors de travaux.

En cas d'urgence, toute la population de Saint-Bruno pourra être jointe très rapidement. Pour adhérer à ce service gratuit, les citoyens non-inscrits peuvent le faire sur le site [stbruno.ca/bottinsam](http://stbruno.ca/bottinsam).



### Programme Secours adapté



#### Assistance aux personnes à mobilité réduite en cas d'intervention d'urgence

Le Service de sécurité incendie de l'agglomération de Longueuil maintient à jour un fichier identifiant les personnes qui pourraient avoir besoin d'une assistance particulière en situation d'urgence. Grâce à cette liste strictement confidentielle, les pompiers sont prévenus avant même leur arrivée sur les lieux d'un sinistre de la présence possible d'une personne ayant des besoins particuliers. Toute personne ayant une incapacité qui réduit sa mobilité peut adhérer gratuitement à ce programme. Il suffit de téléphoner au 450 463-7038.

Visitez la section sécurité incendie du site [www.longueuil.ca/incendie](http://www.longueuil.ca/incendie) pour obtenir plus de détails.



## ■ SÉCURITÉ ROUTIÈRE

### L'hiver approche... mais nous sommes prêts!

L'équipe de déneigement est fin prête pour affronter les premières bordées de neige.  
**Son objectif : vous permettre de vaquer à vos occupations le plus normalement possible!**

C'est pourquoi, suivant un plan rigoureusement établi, certains endroits stratégiques tels que les artères principales, le centre-ville ou les abords des écoles (selon les jours) sont déneigés en priorité pour assurer la sécurité de tous. La ville est divisée en 11 secteurs de déneigement, pour un total de 180 km de rue, et les opérations débutent dès qu'il y a accumulation de 5 cm au sol. Le recours au sel ou aux pierres abrasives est modéré et les épanduses parcourent les artères et les collectrices principales lors de chute de neige ou période de froid.

En 2010, la Ville a doublé la superficie de pistes cyclables et multifonctionnelles déneigées sur son territoire, pour un total d'environ 20 km, afin de permettre aux Montarvillois de profiter du réseau récréatif en toute sécurité durant la période hivernale. La grande majorité des sentiers piétonniers, incluant ceux autour du Lac du Village, sont également déblayés à chaque chute de neige, sans compter 56 km de trottoirs.

#### AIDEZ-NOUS À DÉNEIGER EFFICACEMENT ET RAPIDEMENT!

Pour assurer un déneigement rapide et efficace, vous devez respecter l'interdiction de stationnement de nuit dans la rue entre 2 h et 7 h, du 15 novembre au 15 avril inclusivement.  
Merci de votre collaboration.

### Info-travaux

En cliquant sur l'icône « **Homme au travail** » de notre site, vous apprendrez tous les détails concernant les rues, équipements récréatifs ou édifices municipaux en cours de rénovation ou de réfection. Les documents pertinents y sont facilement accessibles :

- lettres aux résidents concernés
- dépliants
- plans
- communiqués de presse, etc.



### Prudence sur les routes!

En période hivernale, il est primordial d'adapter la conduite de son véhicule aux conditions climatiques et de redoubler de vigilance sur les routes. La Ville souhaite vous rappeler que la limite de vitesse est de 40 km/h dans les quartiers résidentiels et de 30 km/h à proximité des écoles et des parcs.

Il est recommandé de prévoir plus de temps pour vous rendre à votre destination en toute sécurité, et ce, en respectant le code de la sécurité routière.

La Ville souhaite également remercier :

- les bons conducteurs qui respectent les limites de vitesse, les passages piétonniers et les corridors scolaires. Sachez que vos efforts ont été remarqués!
- les piétons et les écoliers qui respectent les automobilistes en traversant aux endroits identifiés à cet effet.
- les nombreux cyclistes qui partagent volontairement les pistes multifonctionnelles et qui sont attentifs aux traverses de rue.

**MERCI !**



Un robinet qui fuit  
peut **gaspiller** des milliers  
de **litres d'eau**



## ■ ENVIRONNEMENT



Dans le cadre de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable, la Ville de Saint-Bruno doit poser certains gestes pour réduire sa consommation d'eau potable et informer les citoyens des mesures qu'ils peuvent prendre pour utiliser raisonnablement cette ressource si précieuse.

Dans cette optique, au cours des dernières années, nous avons :

- continué l'installation de compteurs d'eau dans certains commerces et industries;
- installé, dans certains bâtiments municipaux, des toilettes et pommeaux de douche à débit réduit;
- remis 140 barils récupérateurs d'eau de pluie aux citoyens;
- produit un dépliant explicatif sur les moyens d'entretenir un aménagement paysager sans abuser de l'eau potable;
- modifié le règlement concernant l'utilisation de l'eau potable pour exiger l'installation de toilettes à débit réduit, en cas de rénovation ou de nouvelle construction;
- fait la promotion de l'économie d'eau potable auprès des citoyens, des industries et des commerces.

La Stratégie québécoise d'économie d'eau potable s'inscrit dans le contexte mondial du resserrement des politiques relatives à l'eau, dans une optique de gestion intégrée et une perspective de développement durable.

Les objectifs, d'ici 2017, sont de réduire d'au moins 20 % la quantité d'eau distribuée par personne et de réduire les pertes d'eau potentielles dans les réseaux de distribution à un maximum de 20 % du volume total d'eau distribué.

Selon le règlement municipal sur l'eau potable : Le maintien d'une plomberie en bon état ainsi que la détection et la réparation de fuite d'eau sont obligatoires.

L'écocentre, pour disposer en toute sécurité de...

- Résidus domestiques dangereux (peinture, solvants, huiles usées, piles, batteries, pesticides, etc.);
- Résidus informatiques et électroniques;
- Objets métalliques (cuisinières, laveuse, sècheuse, appareil réfrigérants, etc.);
- Pneus d'automobile (sans jante);
- Bois;
- Débris de construction, rénovation et démolition.

*« Pour gagner du temps, trie vos matières avant de vous présenter ! »*

L'écocentre est situé au 600, rue Sagard.

Horaire : du lundi au vendredi,  
de 7 h 30 à 12 h et de 13 h à 18 h

Samedi, dimanche et jours férié :  
de 12 h à 18 h

(fermé les 24, 25, 26 et 31 décembre  
2013, 1<sup>er</sup> et 2 janvier 2014)



## Alerte de SMOG? Évitez de chauffer au bois!

À nouveau cet hiver, neuf (9) panneaux seront installés pour vous informer en cas de SMOG. Ils seront visibles lorsque l'indice de qualité de l'air de la région se situera dans la zone « mauvais ». Ce sont les Travaux publics de la Ville qui seront chargés de vérifier régulièrement l'information sur le site Web du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs. Évitez de chauffer au bois lorsque vous verrez ces panneaux!



Ces panneaux se trouvent sur les rues suivantes :

- rang des Vingt-Cinq
- montée Montarville
- boulevard Clairevue
- boulevard Seigneural, direction centre-ville
- boulevard Seigneural, direction montée Sabourin
- montée Sabourin, direction boulevard Seigneural
- boulevard De Boucherville, direction boulevard Clairevue
- boulevard De Boucherville, direction Grand Boulevard
- rue du Sommet-Trinité

## Collecte des sapins de Noël

Votre sapin doit être à la rue au plus tard le 13 janvier 2014. La collecte aura lieu les jours suivant cette date. Les sapins non dépouillés de leurs décorations ou dans un sac ne sont pas acceptés.

Assurez-vous que votre sapin soit bien visible en bordure de rue, le tronc à proximité du trottoir et orienté vers la rue, sans nuire au passage des piétons. Le paillis produit par le déchetage des sapins vous sera offert au printemps prochain.



## Crédit d'impôt ÉcorénoV

Le gouvernement du Québec a récemment annoncé l'instauration d'un crédit d'impôt remboursable pour la réalisation de travaux de rénovation résidentielle écoresponsable. Les travaux admissibles visent notamment certains travaux relatifs à l'isolation, à l'étanchéisation des fondations, au remplacement de portes et fenêtres, au remplacement de systèmes de chauffage, de ventilation ou de climatisation, au remplacement d'un chauffe-eau, à la restauration d'une bande riveraine et à la construction, rénovation, modification ou reconstruction d'un dispositif d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées, des eaux de cabinet d'aisances ou des eaux ménagères (installation septique).

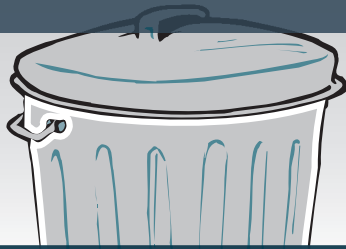
Renseignements :  
[www.revenuquebec.ca/fr/salle-de-presse/nouvellesfiscales](http://www.revenuquebec.ca/fr/salle-de-presse/nouvellesfiscales)  
(en date du 25 octobre 2013).

## Programme *Chauffez vert* du gouvernement du Québec

Vous avez un système de chauffage ou un chauffe-eau au mazout ou au propane? Vous souhaitez le remplacer par un système plus efficace et moins polluant? Profitez d'une aide financière dans le cadre de *Chauffez vert* pour remplacer vos systèmes à combustibles fossiles par des systèmes alimentés à l'électricité ou par d'autres énergies.

- Vous améliorerez l'efficacité de votre habitation.
- Vous réduirez vos émissions de gaz à effet de serre.
- Vous pourrez profiter d'une aide financière.
- Vous effectuerez des économies récurrentes grâce à un nouveau système plus performant.

Renseignements :  
[www.efficaciteenergetique.mrn.gouv.qc.ca/mon-habitation/chauffez-vert](http://www.efficaciteenergetique.mrn.gouv.qc.ca/mon-habitation/chauffez-vert)



## SERVICES AUX CITOYENS

### Matières résiduelles

#### Pour une ville propre




Pour assurer des collectes efficaces, il faut respecter certaines règles. Ainsi, il est essentiel de bien fermer les sacs, poubelles et bacs de récupération et de les déposer sur votre terrain, en bordure de la rue ou du trottoir, après 19 h la veille de la collecte ou avant 7 h le jour de la collecte.

#### Durant le temps des fêtes : changements à prévoir pour les collectes de matières recyclables...

- La collecte du mercredi 25 décembre 2013, prévue dans le secteur 2, est reportée au jeudi 26 décembre 2013;
- Exceptionnellement, les collectes du mardi 31 décembre 2013 et 7 janvier 2014 s'effectueront sur tout le territoire (secteurs 1 et 2);
- Le retour à la normal est prévu le mardi 14 janvier pour le secteur 1 et le mardi 21 janvier pour le secteur 2.



#### Jours de collecte 2014

<p>MATIÈRES RECYCLABLES</p> <p><b>mardi</b> <b>NOUVEAU</b> aux deux semaines</p> 	<p>ORDURES MÉNAGÈRES</p> <p><b>jeudi</b></p> 	<p>RÉSIDUS VERTS</p> <p><b>vendredi</b></p> <p>du 18 avril au 21 novembre 2014</p> 
--	--	--

### Calendrier des collectes

Le *Calendrier des collectes 2014* est joint à cet envoi. **Conservez-le toute l'année**; il s'agit d'un outil indispensable pour tout connaître des collectes!

À compter du 31 décembre 2013, la collecte sélective des matières recyclables aura lieu le **mardi** et ce, pour les cinq prochaines années. ATTENTION : les bacs mal positionnés (roues et poignées vers la rue) ne seront plus vidés puisqu'ils se brisent lors des opérations de collecte.

### Courtoisie

#### Rappel aux propriétaires de chien :

Disposer immédiatement et de façon hygiénique des matières fécales de son chien est obligatoire. Merci de les jeter avec les déchets et non avec les résidus verts ou les matières recyclables.

#### Collecte des branches de retour en 2014

La collecte des branches de l'automne est maintenant terminée. La prochaine collecte aura lieu au printemps 2014, à compter du mois d'avril. Surveillez l'édition du printemps 2014 de l'*Info Saint-Bruno* et le site [stbruno.ca](http://stbruno.ca).



#### Agrile du frêne

Les branches ne peuvent plus être ramassées avec les déchets.

Au printemps 2014, nous vous aviserons si les petites branches peuvent être acceptées avec les résidus verts.

Un dossier à suivre...



David Cappaert, Michigan State University

## ■ VIVRE À SAINT-BRUNO

### Vie familiale

Plaçant toujours la famille au sommet de ses priorités, la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville met en branle des projets, maintient ou améliore les services en place et travaille constamment au mieux-être de ses citoyens.

#### POUR VOS ENFANTS!

##### Un nouvel enfant! Un arbre!

Depuis sept ans, ce programme découlant de la politique familiale associée à la naissance ou à l'adoption d'un bébé la plantation d'un arbre sur la propriété des parents.



Pour participer, les nouveaux parents doivent compléter le formulaire disponible sur le site Web de la Ville et le transmettre à [centre.communautaire@stbruno.ca](mailto:centre.communautaire@stbruno.ca), à la réception de l'hôtel de ville ou par la poste au 1585, rue Montarville (J3V 3T8).

##### Une naissance, un livre...

La bibliothèque municipale offre le projet d'éveil à la lecture *Une naissance, un livre*. Ce programme a pour but de donner le goût de la lecture aux tout-petits en leur offrant un livre dès leur naissance. Inscrivez votre bébé à la bibliothèque et obtenez l'ensemble-cadeau du bébé-lecteur!

Tous les enfants âgés d'un an et moins sont admissibles au programme. Une preuve de résidence des parents et de la date de naissance de l'enfant sont requises.

Informez-vous lors de votre prochaine visite ou téléphonez au 450 645-2950.

##### Programme d'aide financière pour l'achat de couches lavables

Vous avez un enfant de moins d'un an et souhaitez utiliser des couches lavables pour contribuer à la préservation de notre environnement? La Ville de Saint-Bruno est fière de vous offrir un programme vous encourageant à le faire. Ainsi, depuis janvier 2011, une subvention de 100 \$ est remise aux parents sur présentation d'un dossier à cet effet.

Afin d'obtenir l'aide financière de la Ville, vous devez faire l'achat de couches de coton pour un montant minimal de 100 \$, compléter le formulaire et le faire parvenir à la Ville accompagné des pièces justificatives demandées.

#### POUR VOS ADOLESCENTS!

##### La Maison des Jeunes (MDJ)

La Maison des Jeunes permet aux adolescents de 11 à 17 ans de profiter d'activités de toutes sortes répondant spécifiquement à leurs besoins et intérêts. De plus, elle encourage fortement les ados à présenter leurs idées et projets et offre le support nécessaire à leur réalisation.

Plusieurs activités libres sont proposées dont le billard, le ping-pong, le mississippi, le croquet, la musique, le cinéma, le hockey sur table, l'accès à Internet, la télévision, le hockey cosmique intérieur et la planche à roulettes. Les activités de la MDJ sont annoncées dans les programmes loisir et culture de la Ville.

Adresse : 1425, rue Goyer,  
Saint-Bruno-de-Montarville

Renseignements : 450 441-1989  
[www.mdjstbruno.org](http://www.mdjstbruno.org)

## POUR VOTRE FAMILLE!

### La Semaine québécoise des familles

Depuis maintenant six ans, la Ville de Saint-Bruno célèbre la Semaine québécoise des familles afin de promouvoir le mieux-être et favoriser l'épanouissement de cette cellule essentielle que constitue la famille. Ainsi, durant la deuxième semaine de mai, la municipalité organise de nombreuses activités pour les tout-petits, les enfants et les adolescents, sans oublier leurs parents et grands-parents. Spectacles, ateliers, expositions, concours : Tout est mis en œuvre pour célébrer la famille! C'est également durant cette semaine que se tient le *concours Maire et conseiller d'un jour*, où les gagnants découvrent le fonctionnement du conseil municipal. La Ville en profite également pour décerner le prix Famille qui couronne les efforts et l'implication d'un organisme local s'étant illustré par son engagement au mieux-être des familles montarvilloises.

### Municipalité amie des aînés (MADA)

Accréditée en août 2013, la Ville de Saint-Bruno a élaboré un plan d'action, dans le cadre de sa politique familiale 2<sup>e</sup> génération, qui répond de façon adéquate aux besoins spécifiques des aînés en termes de sécurité, de transport, de loisirs et d'aménagement urbain, sans oublier les mesures établies pour sortir certaines personnes aînées de l'isolement et de la solitude auxquels elles sont confrontées.



### Programme PAIR

Lancé à Saint-Bruno il y a 20 ans grâce, notamment, aux efforts du policier montarvillois Réal Bilodeau, le programme PAIR offre aux aînés un service personnalisé d'appels automatisés afin de vérifier leur état de santé.

Ainsi, à des heures prédéterminées, un ordinateur loge un appel à la personne inscrite. Si celle-ci ne répond pas après trois tentatives, un bénévole ou un employé téléphone à une personne, désignée par le bénéficiaire, qui possède une clef de sa demeure et lui demande de s'assurer sur place du bon état de santé de celui-ci.

En cas d'échec de cet appel, un policier se rendra sur les lieux. Ce service est offert gratuitement à toute personne retraitée, malade ou vivant seule. Il suffit de s'abonner en communiquant avec l'agence PAIR au 450 679-5916.

## POUR VOS AÎNÉS!

## Concours Maisons fleuries



Dans le cadre de ce concours, les résidents sont invités à embellir la façade de leur résidence ou de leur place d'affaires. Aucune inscription n'est requise. Les juges sillonnent les rues de la ville à la fin du mois de juillet et les gagnants sont annoncés en septembre.

Les gagnants de l'édition 2013 ont vu leur contribution exceptionnelle à l'embellissement de la communauté reconnue

officiellement lors d'une cérémonie tenue le 15 septembre dernier. Ce sont 43 résidences, un balcon, deux commerces et trois industries qui ont été honorés en 2013. Quant à la Coupe du Maire, elle a été remise à Mme Hélène Vaillancourt pour souligner la beauté remarquable de son aménagement paysager.

Nos félicitations à tous les gagnants et à l'an prochain pour la 35<sup>e</sup> édition!

## ■ VIVRE À SAINT-BRUNO

### Vie culturelle

### Cet hiver, la bibliothèque vous propose...

La bibliothèque vous accueille durant tout l'hiver avec une pléiade d'activités pour jeunes et adultes, sans compter son impressionnante collection de livres, cassettes, CD et DVD. Les activités organisées par la bibliothèque sont gratuites et offertes aux membres seulement. Les inscriptions débutent trois semaines avant la date de l'activité. La priorité est accordée aux résidents de Saint-Bruno-de-Montarville. On peut s'inscrire en composant le 450 645-2950 ou en se présentant au comptoir du prêt. Pour obtenir tous les détails, consultez notre site Web [stbruno.ca/bibliotheque](http://stbruno.ca/bibliotheque) ou la section consacrée à la bibliothèque dans le *Programme loisir et culture – Hiver 2014*.

### Viens voir les comédiens... au Centre Marcel-Dulude



Une série de spectacles de haut calibre attendent les spectateurs cette année et l'humour sera au rendez-vous puisque Billy Tellier, Michel Barrette, Jérémy Demay, les Denis Drolet et la troupe de *Ladies Night* performeront sur les planches du Centre Marcel-Dulude, jusqu'en avril! Les mélomanes, par ailleurs, pourront assister aux spectacles de Vincent Vallières et de Fred Pellerin. Il ne faut surtout pas oublier les spectacles *Jeune public*, toujours très appréciés!



Nos félicitations à l'équipe du Centre Marcel-Dulude et aux Productions du Seize qui ont conjugué encore une fois leurs talents et leurs efforts pour nous offrir cette riche programmation. Consultez le dépliant de la programmation sur le site de la Ville, au [stbruno.ca](http://stbruno.ca), et hâtez-vous de réserver vos billets.

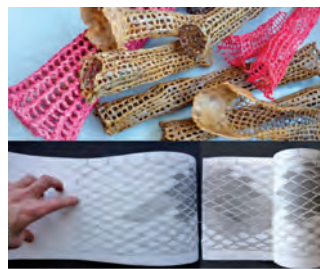
### Au Vieux Presbytère, entrez pour voir du 26 janvier au 16 février 2014



Thérèse Chabot  
*Voyage au long cours,*  
Installation – vue d'ensemble



Ashley Miller  
*Reflections*



Francesca Penserini  
*Mailles/Maglie,*  
travail en cours de réalisation

**Vernissage**  
le dimanche 26 janvier,  
à 14 h

2010



Nature, environnement...

2011



Éclosion

2012



Tempus Folium

2013



Avoine

## Programme d'art public de Saint-Bruno-de-Montarville

La quatrième œuvre d'art public a été inaugurée en octobre dernier mettant ainsi la touche finale au processus entrepris il y a quatre ans dans le cadre du programme d'art public de Saint-Bruno. L'œuvre, intitulée *Avoine*, et réalisée par Linda Covit, est installée à l'angle du boulevard Clairevue et de la rue Deslières.

La sculpture de 3,5 m de hauteur par 3,6 m de largeur se présente tel un cône déployé arborant un grand dessin d'avoine découpé dans l'acier inoxydable. Elle fait référence à la culture historique de la Villa Grand Côteau, par les frères Saint-Gabriel, qui a sans doute été la plus importante exploitation agricole montarvilloise.

Le programme d'art public aux portes de Saint-Bruno, proposé par le comité art et culture de la Ville, aura permis d'ériger une sculpture à chacune des quatre entrées de la ville. Rappelons les précédentes œuvres érigées respectivement en 2010, 2011 et 2012 :

- *Nature, environnement... une mission avouée. Audace, délire et rêve*, de Pierre Leblanc, à l'angle du boulevard Seigneurial et de la rue De Chambly;
- *Éclosion*, de Cozic, à l'angle de la rue Montarville et du rang des Vingt-Cinq;
- *Tempus Folium*, de Claude Millette, à l'angle du boulevard De Boucherville et du Grand Boulevard Est.



## ■ VIVRE À SAINT-BRUNO

### Vie communautaire

#### 34<sup>e</sup> remise de l'Ordre du Mérite

Nous vous invitons à poser la candidature de citoyens émérites, dont les accomplissements contribuent à la qualité de vie de leurs concitoyens ou à l'excellence de la réputation de Saint-Bruno-de-Montarville. Le formulaire de candidature est disponible sur le site Web de la Ville et au centre d'exposition du Vieux Presbytère.



La sélection des candidats sera effectuée par un comité composé de neuf citoyens, en se fondant sur les critères suivants : altruisme, courage, bénévolat, philanthropie, continuité dans l'action, disponibilité et contribution à la renommée de la communauté. Tous les secteurs d'engagement seront considérés : économique, religieux, artistique, scientifique, socioculturel, sportif, humanitaire, etc. Il est important de noter que le comité de sélection fonde son choix sur les données versées au dossier et non sur sa connaissance du candidat.

Depuis 2012, les prix de l'Ordre du Mérite sont remis durant la Semaine des bénévoles, soit le 15 avril. Le dépôt des candidatures est donc également devancé. Faites parvenir les dossiers à la Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire **avant le 28 février 2014**.

### Programme d'aide aux devoirs

*Je m'implique pour réussir* est un programme offert aux jeunes de Saint-Bruno, subventionné par la CRÉ de l'agglomération de Longueuil et en partenariat avec la Commission scolaire des Patriotes, l'école secondaire du Mont-Bruno, la Maison des Jeunes et la Ville. **Tous les jeunes de 6<sup>e</sup> année à secondaire 5 peuvent y participer.** Ils y trouveront une aide professionnelle gratuite et confidentielle, reconnue par les écoles et la Commission scolaire, et un milieu propice à la concentration et à la réussite. L'enseignant responsable fait un suivi avec les écoles et encadre adéquatement les jeunes.

**Endroit :** Maison des Jeunes de Saint-Bruno (1425, rue Goyer)

**Horaire :** les mardis, mercredis et jeudis, de 15 h à 17 h

**Renseignements et inscription :** 450 441-1989, poste 21

### Donnez du sang... donnez la vie!

Vous êtes cordialement invités à faire un don de vie lors de la **collecte de sang du maire, le 15 janvier 2014, de 13 h 30 à 20 h, au Centre Marcel-Dulude**. En collaboration avec le Cercle de Fermières de Saint-Bruno et les élèves de 6<sup>e</sup> année de l'école Albert-Schweitzer, cet événement contribue au renouvellement des banques de sang de Héma-Québec. Si vous avez 18 ans et plus et êtes en bonne santé, vous pouvez donner régulièrement du sang. Pour en savoir davantage sur les critères d'admissibilité au don de sang, visitez le site [www.hema-quebec.qc.ca](http://www.hema-quebec.qc.ca) ou téléphonez au 514 832-0871. Nous vous remercions à l'avance des quelques minutes de votre temps consacrées à cette cause... ainsi qu'au précieux don que vous ferez. Un seul don peut sauver jusqu'à quatre vies!



HÉMA-QUÉBEC

## Activités et loisirs

### Venez célébrer l'hiver à la Fête du Lac

La 24<sup>e</sup> édition de la Fête du Lac aura lieu les 8 et 9 février 2014 au Lac du Village. Les traditionnels jeux gonflables, feux d'artifice, spectacles en soirée et traîneaux à chiens seront encore au rendez-vous. Des nouveautés s'ajouteront également au programme! Consultez le site [stbruno.ca](http://stbruno.ca) et le *Journal de Saint-Bruno* pour connaître toute la programmation. Venez en grand nombre!

### 49<sup>e</sup> Finale des Jeux du Québec



Il ne reste que quelques mois avant la 49<sup>e</sup> Finale des Jeux du Québec qui aura lieu dans quatre municipalités de l'agglomération de Longueuil. D'ici là, plusieurs activités-bénéfice auront lieu. Surveillez le site [stbruno.ca](http://stbruno.ca) pour tous les détails. De plus, d'ici le printemps 2014, des athlètes bien de chez nous vous présenteront la programmation sportive en vidéo. Réalisées par Marjorie Larouche, 17 capsules sportives vous seront dévoilées un mercredi sur deux! Vous pouvez dès maintenant les visionner sur la page Facebook de la 49<sup>e</sup> Finale des Jeux du Québec.

## Patineuses et patineurs, c'est votre tour!

Cet hiver, les patineuses et patineurs seront accueillis sur onze patinoires dont neuf sont surveillées par des moniteurs, soit au Lac du Village et aux parcs Duquesne, Rabastalière, Albert-Schweitzer, Pontbriand, Jolliet, Gabrielle-Roy, des Aviateurs et Bisailon.

Un horaire des temps de glace sera affiché à l'entrée de la surface des patinoires sans surveillance des parcs Sommet-Trinité et Elizabeth-Lochtie. De plus, la pente à glisser du parc Duquesne comblera de joie les amateurs de glissade et des tubes seront mis à leur disposition.

Pour connaître l'état des patinoires et de la pente à glisser, consultez notre site : [stbruno.ca](http://stbruno.ca).



Nous rappelons par ailleurs aux adeptes de patinage qu'ils doivent respecter le drapeau, vert ou rouge, qui leur indique si la glace est sécuritaire ou non au Lac du Village. Il n'est pas permis de s'aventurer sur la glace lorsque le drapeau rouge est levé.

## Annie Brocoli et le déneigement

Le reportage portant sur le déneigement réalisé en mars 2013 à Saint-Bruno, sera diffusé le samedi 14 décembre, à 7 h, sur les ondes de Radio-Canada dans le cadre de l'émission *Annie Brocoli chez les Minimes*.

La Ville remercie les cols bleus qui se sont prêtés au jeu avec plaisir et les citoyens concernés pour leur patience et leur compréhension.



Voyez les photos de tournage dans la galerie de photos du site [stbruno.ca](http://stbruno.ca)



## ■ URBANISME

### Animaux de compagnie

#### Services Animaliers de la Rive-Sud (SARS)

La Ville a confié le mandat des services animaliers sur son territoire aux Services Animaliers de la Rive-Sud.

Leur mission est de fournir soins et pension temporaire aux animaux de compagnie perdus, abandonnés, blessés, errants, en détresse ou saisis. En misant sur les retrouvailles et les adoptions, l'organisme souhaite prévenir et diminuer graduellement, année après année, le problème de surpeuplement par la stérilisation des animaux, leur enregistrement et la sensibilisation des citoyens.

De plus, les Services Animaliers de la Rive-Sud favorisent le maintien de la vie des animaux et réduisent donc le recours à l'euthanasie, et ce, selon des principes stricts d'éthique et de transparence.

[www.animauxrive-sud.com](http://www.animauxrive-sud.com)

#### Les avantages d'avoir un chien ou un chat avec licence!

Obtenir une licence pour son chien ou son chat n'est pas qu'une corvée annuelle pour se conformer à la réglementation en vigueur. De fait, pour une somme relativement modique, vous bénéficiez de plusieurs avantages non négligeables. Ainsi,

- 🐾 le chien ou le chat trouvé errant sera gardé en fourrière durant dix jours plutôt que cinq s'il porte une licence en règle, et le retour à la maison d'un animal égaré est plus rapide grâce à l'identification de son propriétaire;
- 🐾 les sommes recueillies servent à financer les opérations des Services Animaliers de la Rive-Sud, telles que les soins aux animaux, l'hébergement, les vaccins et les soins médicaux, de même que la cueillette des animaux errants ou en détresse;
- 🐾 l'attribution des licences permet d'évaluer précisément la population animale sur le territoire et de mieux cibler les besoins spécifiques des propriétaires d'un animal de compagnie;
- 🐾 le respect de la réglementation contribue à l'harmonie des relations entre citoyens quant aux animaux de compagnie.

#### Comment se procurer une licence?

Il suffit

- 🐾 d'aller en ligne sur le site [www.animauxrive-sud.com](http://www.animauxrive-sud.com);
- 🐾 de compléter le formulaire à cet effet;
- 🐾 de s'acquitter du paiement.

La licence vous sera livrée à votre domicile sans frais.

Les licences, valables du 1<sup>er</sup> juillet d'une année au 30 juin de l'année suivante, sont également disponibles à la Division de l'urbanisme, des permis et de l'inspection, au 1550, rue de l'Hôtel-de-Ville (450 645-2930) et au centre communautaire, au 53, chemin De La Rabastalière Est (450 441-8399).

#### CHAT

stérilisé	5 \$
non stérilisé	10 \$

#### CHIEN

stérilisé	30 \$
non stérilisé	35 \$

# Le **parc canin**, le meilleur endroit pour **faire courir Fido** en toute sécurité!

## Des règles à suivre au parc canin (rue Marie-Victorin)...

Le nouveau parc canin accueille gratuitement les chiens accompagnés de leurs gardiens tous les jours, de 7 h à 23 h. Situé à proximité du parc Marie-Victorin, il offre plusieurs aménagements, dont des abreuvoirs et des bancs.

Certaines règles doivent être respectées pour assurer harmonie et sécurité pour tous.

Ainsi, le chien doit :

- être âgé de quatre (4) mois et plus;
- être en tout temps accompagné de son gardien;
- être titulaire d'une licence valide émise par la Ville;
- ne porter aucune laisse ou autre équipement pouvant nuire à la sécurité des personnes ou des autres chiens.

De plus, sont interdits à l'intérieur du parc canin :

- les chiens atteints de maladies contagieuses ou parasitaires, ainsi que les chiennes en chaleur;
- les enfants âgés de moins de treize (13) ans, à moins qu'ils soient accompagnés d'un adulte responsable;
- les objets, tels que vélos et poussettes, présentant un risque pour la sécurité des personnes et des chiens ou susceptibles d'endommager les installations;
- les contenants de verre;
- toute nourriture ou boisson;
- tout autre animal qu'un chien.

Quant au gardien, il doit :

- être âgé de treize (13) ans et plus;
- accompagner à l'intérieur du parc un maximum de deux chiens et en assurer la surveillance en tout temps;
- éviter d'amener un animal qui montre des signes d'agressivité;
- avoir en tout temps une laisse en main afin de contrôler son chien en cas de besoin;
- ramasser sans délai les excréments et en disposer de manière hygiénique dans les poubelles prévues à cet effet.

## Courtoisie

### Rappel aux propriétaires de chien :

Disposer immédiatement et de façon hygiénique des matières fécales de son chien est obligatoire.

Merci de les jeter avec les déchets et non avec les résidus verts ou les matières recyclables.



## ■ RÈGLEMENTS

### N'OUBLIEZ PAS QUE...

#### MARCHE AU RALENTI

La marche au ralenti consiste à laisser tourner le moteur lorsque la voiture ne roule pas. Cela produit des gaz à effet de serre qui contribuent au réchauffement de la planète. Pour économiser du carburant et protéger notre environnement, il est recommandé de ne pas laisser tourner le moteur au ralenti plus de trois minutes consécutives.

RAMONAGE DES CHEMINÉES	Tous les accessoires que comporte une cheminée, incluant la grille, le clapet de contrôle, le pare-étincelles, la porte de ramonage et le cendrier, doivent être maintenus en tout temps dans un état acceptable de propreté. Un ramonage annuel est recommandé. Pour plus d'information, communiquez avec l'Association des professionnels en chauffage, au 514 270-4944, ou consultez le site <a href="http://www.poelesfoyers.ca">www.poelesfoyers.ca</a> .
BOIS DE CHAUFFAGE	L'entreposage est autorisé dans la cour latérale (sans empiéter dans la marge latérale) ou arrière seulement. Il ne doit pas être visible de la voie publique. La limite autorisée est de cinq (5) cordes. Pour des raisons évidentes de sécurité, la pile de bois ne peut obstruer une fenêtre, porte ou toute autre issue et sa hauteur ne doit pas excéder 1,2 m (une corde mesure 1,2 m de largeur, 2,4 m de longueur et 1,2 m de hauteur).
FEUX EXTÉRIEURS	Il est interdit en tout temps de brûler à l'extérieur papier, rebuts, feuilles mortes ou tout autre matériau.
FOYERS ET POÊLES À BOIS	L'installation d'un foyer ou d'un poêle à bois intérieur n'est autorisée que si ces appareils sont certifiés comme émettant moins de 4,5g/h de particules fines dans l'atmosphère. Les foyers et poêles extérieurs sont interdits, sauf ceux spécifiquement conçus pour la cuisson des aliments.
ABRIS D'AUTO TEMPORAIRES	Les abris temporaires sont permis pour les habitations unifamiliales isolées et jumelées uniquement, du 1 <sup>er</sup> novembre au 15 avril inclusivement, et doivent être érigés à au moins 2 m de la bordure, du trottoir, d'une piste cyclable ou d'une borne-fontaine, le cas échéant.
STATIONNEMENT DE NUIT	Le stationnement de nuit est interdit sur la rue entre 2 h et 7 h, du 15 novembre au 15 avril inclusivement, pour assurer un déneigement efficace.
ÉQUIPEMENTS DE LOISIR	Il est autorisé de remiser ou entreposer autocaravane, roulotte, remorque, bateau ou autre embarcation, véhicule hors route, et tout autre véhicule ou équipement similaire dans les cours latérales et arrière d'un terrain intérieur. Pour les terrains d'angles, adressez-vous à la Division de l'urbanisme, permis et inspection. Le remisage ou l'entreposage d'équipement de loisir ne peut excéder 8 mois par année. L'occupant du bâtiment principal doit être propriétaire de l'équipement remisé ou entreposé et celui-ci doit être en état de fonctionner.



Par **téléphone** ou en **ligne**, nous sommes à votre service!  
**450 653-2443** ou **stbruno.ca**



## Bâtiments municipaux

**Horaires et adresses des édifices municipaux :** Pour tout connaître des services qui vous sont offerts, des projets en cours, des règlements en vigueur ou en voie d'adoption, n'hésitez pas à nous joindre par téléphone, par courriel ou encore en vous présentant à l'un de nos édifices. Toute correspondance écrite doit être adressée à l'hôtel de ville, au 1585 rue Montarville, J3V 3T8.

### SERVICES ADMINISTRATIFS

#### Hôtel de ville | 1585, rue Montarville

Finances, greffe, communications, direction générale et mairie

Lundi au vendredi .....8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

#### Centre d'exposition du Vieux Presbytère | 15, rue des Peupliers

Lundi au vendredi .....8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Soir et fin de semaine : horaire variable selon les expositions (stbruno.ca)

#### Centre Marcel-Dulude | 530, boulevard Clairevue Ouest

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi .....8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Mardi .....8 h 30 à 12 h et 13 h à 20 h

Ouvert lors des événements

#### Loisir, culture et vie communautaire et ressources humaines 1605, rue Montarville

Lundi au vendredi .....8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

#### Pavillon technique | 1550, rue de l'Hôtel-de-ville

Génie, urbanisme, permis, inspection et environnement

Lundi au vendredi .....8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

#### Ateliers municipaux | 600, rue Sagard

Travaux publics (administration) et approvisionnement

Lundi au vendredi .....8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

### AUTRES ÉDIFICES MUNICIPAUX

#### Aréna Michael-Bilodeau | 201, boulevard Clairevue Est

Lundi au dimanche (en fonction des réservations) .....7 h à 23 h

\* Pour connaître l'horaire des activités libres, consultez le *Programme loisir et culture* hiver 2014.

#### Bibliothèque | 82, boul. Seigneurial Ouest

Lundi au vendredi .....10 h à 21 h

Samedi et dimanche .....10 h à 17 h

#### Centre communautaire | 53, chemin De La Rabastalière Est

Lundi au vendredi .....8 h 30 à 22 h

Samedi et dimanche .....9 h à 17 h

#### Écocentre | 600, rue Sagard

Lundi au vendredi .....7 h 30 à 12 h et 13 h à 18 h

Samedi, dimanche et congés fériés .....12 h à 18 h

**OUVERT/FERMÉ** – À l'occasion des fêtes, les services administratifs seront fermés **du mardi 24 décembre 2013 au jeudi 2 janvier 2014** inclusivement. Cependant, certains édifices seront ouverts pour accueillir les visiteurs, selon l'horaire suivant :

#### Aréna Michael-Bilodeau

Consultez l'horaire des activités libres dans le *Programme loisir et culture – hiver 2014*.

#### Bibliothèque

24, 25 et 26 décembre : fermée

27 au 30 décembre : 12 h à 17 h • 31 décembre, 1<sup>er</sup> et 2 janvier : fermée

3 janvier : retour à l'horaire régulier

#### Centre communautaire

24, 25, 26 décembre : fermé

27 au 30 décembre : 12 h à 17 h • 31 décembre, 1<sup>er</sup> et 2 janvier : fermé

3 janvier : retour à l'horaire régulier

#### Écocentre

24, 25, 26 décembre: fermé

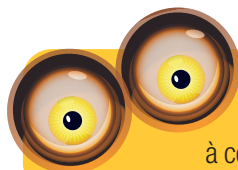
27 décembre : 7 h 30 à 12 h et 13 h à 18 h • 28 et 29 décembre : 12 h à 18 h

30 décembre : 7 h 30 à 12 h et 13 h à 18 h

31 décembre, 1<sup>er</sup> et 2 janvier: fermé • 3 janvier : retour à l'horaire régulier



## ■ BOTTIN TÉLÉPHONIQUE



### Aidez-nous à vous aider

Les employés municipaux vérifient régulièrement l'état des équipements tels que signaux d'arrêt, lumières de rue et autre signalisation. Aidez-nous à mieux vous servir en nous informant de toute défectuosité à ces équipements (450 645-2960). Nous nous empresserons d'y remédier.

**Renseignements généraux** .....450 653-2443

**Aréna Michael-Bilodeau** .....450 441-8466  
.....Réservation 450 653-2443, poste 2864

**Bibliothèque municipale** .....450 645-2950

**Piscine** (école secondaire du Mont-Bruno) .....450 441-8395

**Piscine extérieure** (chalet Roberval) .....450 441-8396

**Centre communautaire** .....450 441-8399

**Centre d'exposition du Vieux Presbytère** .....450 441-8331

**Centre Marcel-Dulude** .....450 441-8496

**Info-collectes** .....450 645-2919

**Info-évaluation** .....450 463-7177

**Info-taxes** .....450 645-2999

**Mairie** .....450 645-2905

**Direction générale** .....450 645-2904

**Communications** .....450 645-2443

**Environnement** .....450 645-2919

**Finances** .....450 645-2910

**Loisir, culture et vie communautaire** .....450 645-2940

**Génie** .....450 645-2920

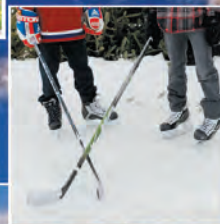
**Travaux publics et écocentre** .....450 645-2960

**Ressources humaines** .....450 645-2980

**Urbanisme et permis** .....450 645-2930

**Sécurité publique** .....450 463-7011 poste 3

**Urgence** .....911



NOTRE  
**Site Web**  
VOTRE  
**@tout!**

Services | activités | locaux | concours | organismes | événements | publications...  
se retrouvent dans notre site.

Consultez-le pour tout  
connaître de votre ville!

**stbruno.ca**



# BÉNÉVOLES RECHERCHÉS



AGGLOMÉRATION  
LONGUEUIL  
2014



49<sup>e</sup>  
FINALE  
JEUX DU  
QUÉBEC

Du 1<sup>er</sup> au 9 août 2014, près de 4 000 bénévoles investiront temps et énergie pour que la 49<sup>e</sup> Finale des Jeux du Québec - Été 2014 soit une réussite. **Soyez du nombre!**

Nous cherchons des bénévoles dans plusieurs secteurs d'activité.

Remplissez le formulaire disponible sur notre site Internet :  
**jeuxduquebec.com** ou communiquez avec nous  
au **450 463-7100 poste 4515**

**SAUTEZ**  
avec nous dans  
l'aventure et vivez  
une expérience  
mémorable!

- MASCOTTE
- CÉRÉMONIES  
D'OUVERTURE/DE CLÔTURE
- ALIMENTATION
- VILLAGE DES ATHLÈTES
- ÉCORESPONSABILITÉ
- ACCRÉDITATION
- PROTOCOLE
- SÉCURITÉ
- ET PLUSIEURS AUTRES !



Finale des Jeux du Québec - Été 2014

**Maison des Jeux**  
777, rue d'Auvergne, Longueuil (Québec) J4H 3T9  
jeuxduquebec.com